



COMPTE RENDU DU CSA

DU 16 JUIN 2026

FO JUSTICE MURET vous rend compte du CSA qui s'est tenu ce jour :

ELSP : CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

Concernant les ELSP, **FO JUSTICE MURET** a une nouvelle fois alerté la Direction sur une situation devenue critique.

Aujourd'hui, le service compte cinq agents. Au 1er juillet, avec le départ d'un collègue muté au PREJ, ils ne seront plus que quatre pour assurer l'ensemble des missions. Malgré nos alertes répétées, aucune réponse concrète n'a été apportée. La seule perspective évoquée reste un hypothétique "panachage" dont personne n'est aujourd'hui capable d'expliquer le fonctionnement réel ni les conséquences opérationnelles.

Comment les agents pourront-ils assurer leurs missions durant la période estivale ? Comment seront gérées les vacances ? Comment garantir la continuité du service dans un établissement déjà confronté à des difficultés récurrentes en détention ? Une fois encore, la Direction semble naviguer à vue.

Pour **FO JUSTICE MURET**, cette situation ressemble à une véritable chronique d'une mort annoncée pour les ELSP, sacrifiés sur l'autel de l'improvisation et de l'absence d'anticipation.

MICRO-ONDE POUR LES MONITEURS DE SPORT : UN REFUS INJUSTIFIABLE

FO JUSTICE MURET a également porté la demande d'installation d'un micro-onde pour les moniteurs de sport.

Réponse de la Direction : NON.

À plusieurs reprises, nous avons demandé les raisons motivant ce refus. Aucune explication cohérente n'a été apportée. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que pratiquement tous les autres services de l'établissement disposent déjà de cet équipement : Brigade de Jour, Rond-Point, Porterie, bureaux, Brigade Chef de Roulement et différents bâtiments.

Pourquoi certains personnels auraient-ils droit à des conditions de travail décentes et pas les moniteurs de sport ?

FO JUSTICE MURET dénonce cette différence de traitement qui n'a fait l'objet d'aucune justification sérieuse de la part de la Direction. Tout le monde doit être logé à la même enseigne !!!! Mais pas sur MURET !

PERSONNEL TECHNIQUE : LA SÉCURITÉ N'EST VISIBLEMENT PAS UNE PRIORITÉ

FO JUSTICE MURET a également demandé la dotation de chaussures de sécurité adaptées pour les personnels techniques. Des devis avaient pourtant été présentés afin de faciliter la prise de décision de l'administration.

Réponse de la direction : NON.

Là encore, aucune explication convaincante n'a été fournie.

FO JUSTICE MURET souhaite rappeler qu'il ne s'agit pas d'un confort supplémentaire mais bien d'un équipement de protection individuelle participant directement à la sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions.

Refuser de fournir des chaussures de sécurité adaptées malgré des besoins identifiés et des devis déjà établis témoigne d'un manque évident de considération pour les personnels techniques.

FO JUSTICE MURET souhaite apporter une analyse sur ce CSA : une tendance se confirme malheureusement : les demandes légitimes des personnels sont systématiquement écartées, minimisées ou repoussées sans véritable argumentation. Lorsque les représentants FO JUSTICE présentent des dossiers étayés, des besoins identifiés, des devis préparés ou des situations de service préoccupantes, la réponse est trop souvent la même :

NON, À VOIR ou ON ÉTUDIERA LA QUESTION.

Pendant ce temps, les agents continuent à faire fonctionner l'établissement malgré le manque d'effectifs, le manque de moyens et l'absence de reconnaissance.

FO JUSTICE MURET refuse cette politique du mépris et de l'immobilisme.

FO JUSTICE MURET continuera à porter la voix des personnels, à dénoncer les incohérences de gestion et à exiger des réponses concrètes.

Les sujets évoqués lors de ce CSA reviendront sur la table lors des prochaines audiences et, si nécessaire, par tous les moyens syndicaux à notre disposition.

**Les agents méritent mieux que des refus
sans explication.**

Les agents méritent du respect.

FO JUSTICE MURET ne lâchera rien.

FAITES NOUS CONFIANCE !

Le bureau FO JUSTICE MURET

le 16 juin 2026

